



PLAUDREN

STOP incivilités

BILLET

D'HUMEUR

Message à l'attention des personnes qui dégradent régulièrement les biens communaux...

[ACTES DE VENDALISMES] au stade de foot, panneaux de signalisation pliés, détériorés.

On me signale encore hier que le panneau de l'aire de jeux a subi des dégradations.

Quand vous commettez ces actes volontaires, c'est toute la communauté Plaudrinoise que vous pénalisez. **Vous obligez la commune à dépenser et mobiliser des deniers communaux inutilement** car il faut remplacer, réparer, nettoyer, y consacrer du temps ...

Quand vous dégradez les panneaux de signalisation, vous mettez **les usagers en danger**, car ils n'ont plus accès aux consignes de sécurité. Pour exemple, le panneau de l'aire de jeux destinée à des enfants, aux étangs du Boler. Ce dernier a été changé il y a un mois, il a encore été dégradé. Régulièrement les parents qui emmènent jouer leurs enfants ne peuvent lire les consignes de sécurité.

Réfléchissez à vos actes et à leurs conséquences.

Ne faites pas subir aux autres ce que vous n'aimeriez pas subir.

Faites preuve de civisme et vous grandirez.

Nathalie LE LUHERNE
Maire de Plaudren

MANIFESTATIONS

DIMANCHE 17 OCTOBRE

après-midi dansant organisé par l'Amicale des retraités à la Salle Ty An Holl de 14h30 à 19h30.



Exposition photographique

Ici et ailleurs 2019 (2ème partie)



À la médiathèque de Plaudren

Du 15 sept. au 15 oct. 2021
Entrée Gratuite



Partagez votre pouvoir, donnez votre sang!

Don de sang
Prenez RDV sur dondesang.efs.sant

PLAUDREN
SALLE TY AN HOLL

Judi 23 septembre
15h - 19h

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

Logos: EFS, Facebook, Instagram, YouTube, Twitter, LinkedIn, Nextdoor, OpenStreetMap, etc.

16 Oct 19h00
Plaudren
Salle Ty An Holl

L'Association **DIAPYME PRO**
Présente: **L'École de GUILAR VOICE**

Ce Soir On Va Chanter

Concert Spectacle

1 C par entrée sera reversé à une association caritative

Restauration sur place

3€

Logos: Diapyme Pro, École de Guilard Voice, Pass Sanitaire

18 Septembre 2021
CONCOURS DE PALETS

Stade de Kermiser - Plaudren - 14h00

EN DOUBLETTE
10€ par équipe

Inscriptions de 13h00 à 13h45
Pré-inscription possible via nos réseaux sociaux ou au 06 85 27 88 12

Buvette et restauration sur place!
La totalité des engagements remis en jeu + de nombreux autres lots

Logos: Pass sanitaire obligatoire, #Tous ensemble

BULLETIN BIMENSUEL

Roxane LE GUEVELLO

9 rue des Rah Koëd

le 04 juillet 2021

Gianni FOURNIER

Kergat

le 19 juillet 2021

Léo LE SCOUARNEC

11 rue des Rah Koëd

le 22 juillet 2021

Matias DAUTE

21 rue du Souvenir Français

le 29 juillet 2021



RECENSEMENT CITOYEN

- **QUAND?** Dans les 3 mois suivants vos 16 ans.
- Actuellement sont concernés les jeunes nés en **juin, juillet, août, septembre 2005**.
- **COMMENT?** En se rendant à la mairie, muni de votre carte d'identité et du livret de famille des parents.
- **POURQUOI?** Une fois recensé, une attestation de recensement, obligatoire pour se présenter aux examens, vous est remise. Cette démarche permet également votre inscription sur les listes électorales et déclenche votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Prochaine collecte des encombrants

Judi 30 septembre

« *Encombrants* » désigne les déchets pouvant être déposés dans la benne non-valorisable des déchèteries. De natures diverses (matelas, vieux meubles, vieux électroménager...) GMVA vous propose un service de récupération en porte à porte si vous ne pouvez pas vous déplacer en déchèterie.

S'inscrire auprès du service déchets au 02 97 68 33 81.

Passage balayeuse

Mercredi 22 septembre

Mercredi 20 octobre

Nous demandons aux habitants de libérer les voies et de veiller à ne pas laisser leur voiture sur les trottoirs ces deux dates afin de ne pas gêner le nettoyage



LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



- + pratique
- + innovante
- + sécurisée

QUAND DEMANDER UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ?

- Ma carte d'identité arrive à expiration dans moins de 6 mois
- Je souhaite refaire ma carte d'identité suite à une perte ou un vol
- J'ai changé d'état civil ou d'adresse
- Il s'agit d'une première demande (pour un enfant, pour une naturalisation...)

BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE ?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :

- Par internet: sur le site de votre préfecture
- Par téléphone: 3939 Allô Service public (service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

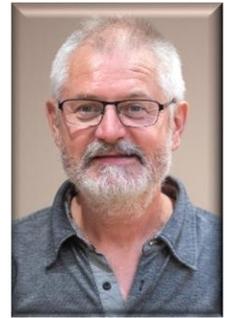
Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans

CONSEIL MUNICIPAL – JEAN-MARC DENIS EST LE NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

Mardi 15 septembre 2021, les élus de Plaudren se sont réunis pour le conseil municipal avec à l'ordre du jour : l'élection d'un nouvel adjoint au maire à la suite de la démission de Patrick Gavaud.

Jean-Marc Denis ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (unanimité), est désigné en qualité de cinquième adjoint au maire de Plaudren et immédiatement installé. Il est délégué à l'urbanisme et à la communication.



FERMETURE EXCEPTIONNELLE MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée les après-midi 20 et 21 septembre. Merci de votre compréhension.

LE PASS-SANITAIRE EXIGÉ À L'ENTRÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Depuis lundi 9 août, le pass sanitaire est exigé à l'entrée des bibliothèques (décret n°2021-1059 du 7 Août 2021)

Le « pass-sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- 1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :**
 - 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).
 - 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson)
 - 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).
- 2. la présentation soit du résultat d'un examen de dépistage virologique (RT-PCR ou antigénique) ou un autotest (réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé) ne concluant pas à une contamination par la covid 19, de moins de 72 heures.**
- 3. Un certificat de rétablissement** à la suite d'une contamination par la covid 19, délivré sur présentation d'un document mentionnant un résultat positif à un examen de dépistage RT-PCR ou un test antigénique, d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

L'obligation du pass-sanitaire s'appliquera aux 12 – 17 ans à partir du 30 septembre 2021.

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LES LIEUX DE DÉPISTAGE OU DE VACCINATION ?

LE DÉPISTAGE (tests RT-PCR ou test antigénique ou salivaires)

Les lieux de dépistage du Morbihan ►

<https://www.sante.fr/cf/centres-depistage-covid/departement-56-morbihan.html>

Un filtre vous permet d'obtenir les réponses en fonction du choix de test envisagé et de la ville où vous souhaitez effectuer un dépistage.

LA VACCINATION

Vous pouvez vous rapprocher de votre médecin traitant, qui vous orientera selon vos pathologies et votre âge. Votre pharmacien peut également vous renseigner. Pour joindre le centre de vaccination de Grand-Champ, appeler le 02 97 01 99 56 afin de réserver un créneau.

Les lieux de vaccination du Morbihan ►

<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-56-morbihan.html>

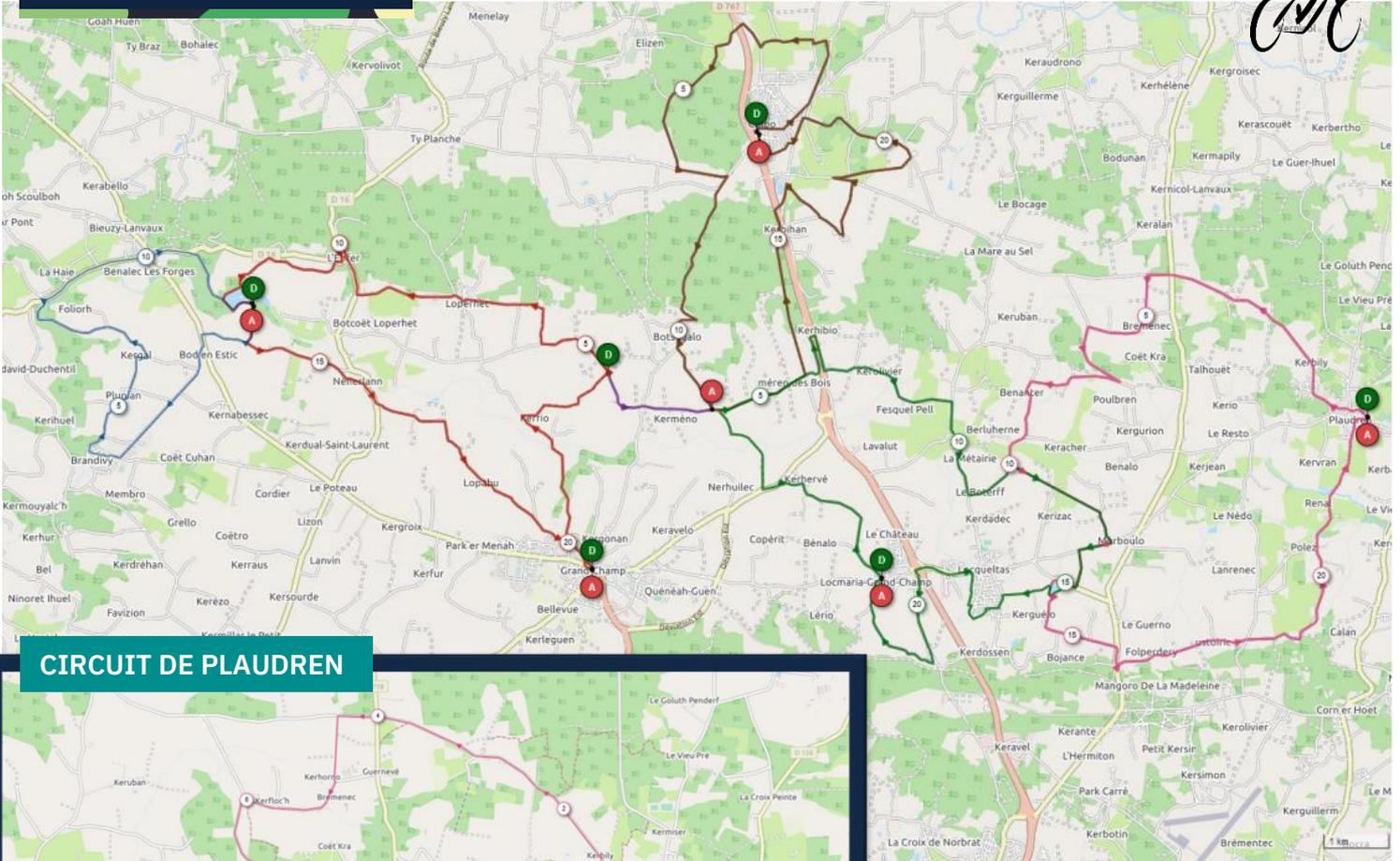
Se rapprocher de la mairie en cas de difficulté pour obtenir un rendez-vous.

Selon les données de santé Publique France, près de 92% des Morbihannais de plus de 12 ans (éligibles à la vaccination) ont reçu au moins une injection et 82 % ont un schéma vaccinal complet.

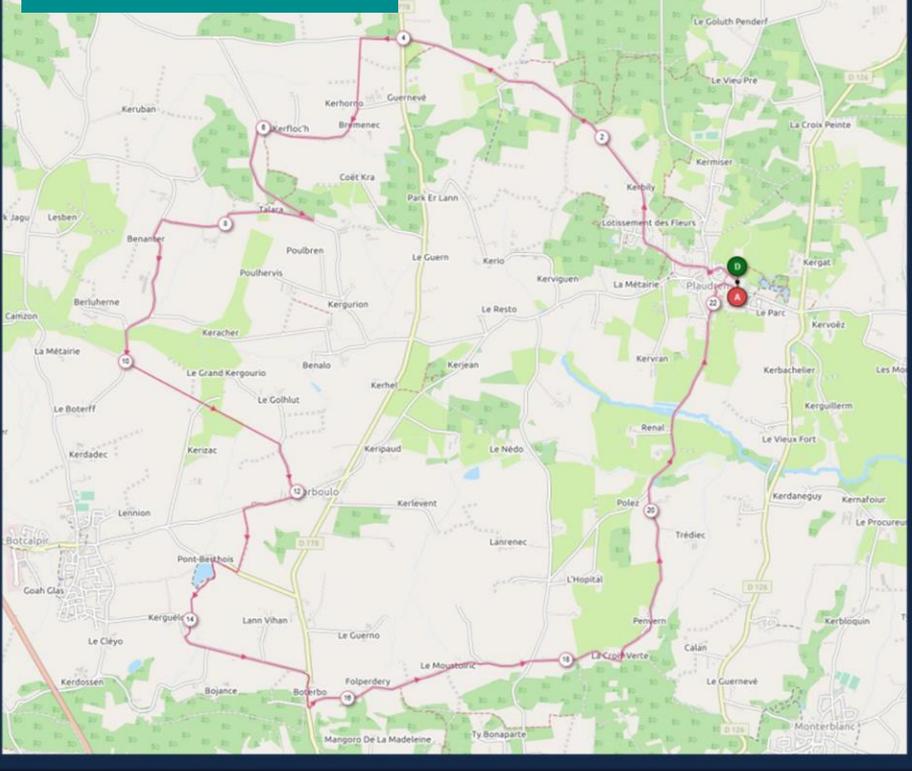
Concernant notre commune, cette couverture vaccinale en première injection était de 67,5 % le 15 août dernier.



CIRCUITS VÉLO LANVAUX



CIRCUIT DE PLAUDREN



La mise à jour des circuits vélos des Landes de Lanvaux est en cours afin de découvrir notre belle campagne.

La cartographie des circuits est la suivante :

- Circuit de Brandivy
- Circuit de Grand-Champ
- Circuit de Colpo
- Circuit de Plaudren
- Circuit de Locmaria/Locquetas

La signalisation de ces itinéraires est en cours et la pose est prévue pour le printemps 2022.

LES RANDONNÉES PÉDESTRES

Pour les marcheurs, Golfe du Morbihan - Vannes Tourisme propose un **topo guide de 46 circuits de randonnées pédestres**, en boucles, autour du Golfe du Morbihan, Vannes, en presqu'île de Rhuy, sur l'île d'Arz et l'île aux Moines et dans les Landes de Lanvaux.

Vous pouvez acheter le topo guide – randonnées du Golfe du Morbihan en mairie au prix de 9 € ou dans des bureaux d'informations touristiques du territoire. Vous trouverez également les différents circuits de ce guide sur <https://www.golfedumorbihan.bzh/randonnee>

Circuits et balades dans le Golfe du Morbihan



ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

La nature est généreuse et la météo favorise le développement des plantes. Les services techniques en charge de l'entretien des espaces publics font de leur mieux, sans toutefois satisfaire tout le monde. En fonction des conditions climatiques, la tondeuse est régulièrement passée tout en préservant la biodiversité.

De plus, en limite séparative murée ou grillagée, le matériel de tonte laisse quelques centimètres de végétation non coupée. Il est impossible pour les agents du service technique de passer le rotofil comme un « jardin à la française » par manque de temps certes, mais aussi pour ne pas risquer d'abîmer les murs ou clôtures en limite.

Chaque riverain concerné est invité à gérer sa limite séparative côté espace public, en arrachant les herbes s'il ne les supporte pas ou en laissant pousser ces espaces naturellement. Chacun dans son environnement proche peut contribuer à l'effort collectif du bien vivre ensemble.

Merci à tous ceux qui le pratiquent.

TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures



Arrêté préfectoral du 10/07/2014

DÉJECTIONS CANINES ET CHIEN EN DIVAGATION

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !

- Je suis un maître raisonnable : je tiens mon chien en laisse, mon chien est identifié : tatouage, puçage et (ou) médaille
- Mon chien est propre : je lui apprend le caniveau ou j'utilise un sac



TRAVAUX

WC PUBLICS – PLACE DE L'ÉGLISE

Après une réfection totale des toilettes publiques, elles sont à nouveau en service Place de l'Église.



Merci de laisser cet endroit aussi propre que vous désirez le trouver en entrant !

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE SAINT-BILY

Marianne LE MARÉCHAL a pris la direction de l'école privée Saint-Bily, à Plaudren.



Depuis le 1er septembre, Marianne Le Maréchal, enseignante dans l'école Saint-Bily depuis 2 ans a été nommée chef d'établissement suite à la mutation de Madame Morvan. Elle a en charge la classe de GS/CP.

Le thème d'année de l'école Saint-Bily est "Entre Terre et Mer : ma Bretagne à l'école" avec au programme : sortie pêche à pied à Damgan, découverte des instruments de musique, de la danse bretonne, de la cuisine, des costumes, des contes et légendes bretonne et du patrimoine local de Plaudren pour les plus grands. Une sortie de fin d'année sera organisée sur ce thème. Une classe de neige est prévue du 10 au 14 janvier pour les CE1/CE2/CM1/CM2.

L'école organise une collecte de papier le dernier samedi de chaque mois. La permanence est assurée au cimetière de 10h à 12h.

Madame Le Maréchal se tient à disposition des familles pour tous renseignements et/ou inscription.



<http://saintbily.canalblog.com/>



Bénédictio des cartables



TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis cette rentrée, tous les scolaires empruntant les autocars du réseau Kicéo doivent porter un gilet jaune.

C'est la grosse nouveauté de cette rentrée des classes. Depuis le 2 septembre 2021, les élèves doivent porter un gilet jaune pour monter dans les véhicules du réseau Kicéo.

Peut-être pas stylé comme accessoire de mode mais il peut sauver la vie !
Pour ta sécurité, mets ton gilet ! #Je suis brillant



La crise sanitaire et ses conséquences, les associations de Plaudren s'en souviendront : entre arrêt total ou reprise en pointillé depuis un an et demi, elles veulent se relancer en cette année 2021.

UN FORUM DES ASSOCIATIONS 2021 EN FORME DE PLAN DE RELANCE

[**RETOUR EN IMAGES**] du forum des associations qui a eu lieu le 3 septembre 2021. Avec ce forum les associations ont repris le contact avec leurs licenciés, leurs adhérents et bénévoles.



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU PASS SANITAIRE

Un pass sanitaire qui rythmera la reprise des activités des associations et des clubs : pass applicable dès le 30 août 2021 pour les majeurs ; pass applicable dès le 30 septembre 2021 pour 12-17 ans ; pas de pass pour les moins de 12 ans.



1jeune1solution.gouv.fr



Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €** pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, dès cette rentrée, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

ASSOCIATION ESPRIT-ZEN

L'activité YOGA reprend comme toutes les activités sportives, culturelles et autres à Plaudren, avec beaucoup d'espoir en ce mois de septembre. Nos premiers cours ont eu lieu le lundi 13 septembre, lundi comme les années précédentes, répartis sur trois séances pour répondre aux souhaits de toutes et tous. En effet le yoga est de plus en plus prisé et n'est pas réservé aux activités féminines, beaucoup d'hommes de tous âges sont tentés et deviennent adeptes.

L'association ESPRIT ZEN qui organise les cours avec notre professeure Maryline vous accueillera à la salle Ty An Holl, pour vous expliquer le fonctionnement et prendre votre inscription. Pour les nouveaux, nous offrons une séance Découverte, vous aurez la possibilité de tester l'ambiance des cours, la difficulté ou non des postures, le suivi et le rythme des exercices, la relaxation des fins de séance.

N'hésitez pas, vous êtes bienvenu(e) à 15, 17 ou 18h45 chaque lundi, hors congés scolaires. Venez quelques minutes avant l'heure et munissez-vous d'un tapis de yoga, ou tout autre accessoire anti-dérapant, pour une première séance. Pas de tenue particulière, le vêtement doit juste être pratique et souple. Comme le dit le nom de notre association, soyez **ZEN** !



CLUB KUNG-FU - TAOCHINAGOT

Le club de Kung-Fu TAOCHINAGOT propose des cours enfants et adultes en loisir comme en compétition. Affilié à la fédération de Karaté (FFKDA) cet art martial permet de travailler l'équilibre, la souplesse, la rapidité, la tonicité, le respect, les techniques de combats avec ou sans armes et contribue à un entretien physique adapté à chaque élève. Trois modules sont dispensés dont la self défense, la technique Kung Fu avec ses gestes codifiés et la boxe pied/poing. Le maniement d'armes (bâtons et sabre) sont également assurés.

Les cours sont assurés chaque jeudi (sauf en période de vacances scolaires) et une fois tous les quinze jours le lundi soir par Philippe Gouézin (3ème Duan – DIF), Sébastien Batno (1er Duan-DIF). Les horaires pour le jeudi sont de 18 h à 19 h pour les enfants et de 19 h à 20 h 30 pour les adultes ; pour le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 pour les adultes. Les tarifs sont de 140 € pour les enfants et de 185 € pour les adultes avec licence fédérale et assurance (tarifs adaptés pour plusieurs membres de la même famille). Deux cours gratuits sont proposés avec la possibilité de participer aux cours de Séné et de Surzur.



De 6 à 77 ans, venez nous rejoindre dans la convivialité et la bonne humeur.
Contact au 06 76 30 07 29 et <https://www.taochinagot.fr>

18 Septembre 2021 CONCOURS DE PALETS

Stade de Kermiser - Plaudren - 14h00



EN DOUBLETTE
10€ par équipe

Inscriptions de 13h00 à 13h45
Pré-inscription possible
via nos réseaux sociaux
ou au 06 85 27 88 12



Organisé par: **Buvette et restauration sur place!**
La totalité des engagements remis en jeu
+ de nombreux autres lots
L'association se réserve le droit d'annuler le concours
imprimé par imprimereau.fr - 07/2020 - 16420 Plaudren - le plus petit sur le site public

RAH KOËD PLAUDREN FOOT

Suite à son annulation en juillet dernier, le club de football des Rah-Koëd a reprogrammé son concours de palets en doublette au **samedi 18 septembre** au stade de Kermiser.

Inscriptions sur place de 13h00 à 13h45, début du concours de à 14h00. Pré-inscriptions possibles via les réseaux sociaux du club, par mail (rkplaudrenfoot@gmail.com) ou par téléphone au 06 85 27 88 12.

De nombreux lots sont à gagner et la totalité des engagements sont remis en jeu.

Buvette et restauration sur place.

Conformément à la réglementation en vigueur, le pass sanitaire sera obligatoire pour accéder au site.

LES RETROUVAILLES DE L'AMICALE DES RETRAITÉS

Le club des retraités de Plaudren avait arrêté ses rencontres en raison de la crise sanitaire et des confinements. L'association souhaite maintenant relancer ses activités pour permettre aux adhérents de se retrouver, dans la bonne ambiance habituelle.

Les retrouvailles reprendront donc le **samedi 18 septembre** à l'occasion d'un déjeuner au restaurant Kermaquer à Saint-Jean-Brevelay muni du pass sanitaire et du masque. Aura également lieu, le **dimanche 17 octobre, un après-midi dansant** animé par l'orchestre Thierry Simon à la Salle Ty An Holl de 14h30 à 19h30. Le pass sanitaire et le respect des gestes barrières seront obligatoires pour accéder à la manifestation.



DIASTÈMES PROD

L'association Diastèmes Prod dévoile l'affiche du prochain Concert-Spectacle des élèves de l'école Guitar Voice :

CE SOIR, ON VA CHANTER

Ils seront accompagnés par le groupe FreeSong. Il faudra se prémunir du pass sanitaire. Restauration sur place. Démarrage dès 19h.



RÉOUVERTURE DE LA CHASSE

Arrêté préfectoral du 17 mai 2021



La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée pour le département du Morbihan : **du 19 septembre 2021 à 8h30 au 28 février 2022 à 17h30.**

Afin de favoriser la protection et le repeuplement du gibier, à compter de l'ouverture générale, **la chasse à tir est interdite les mardis et vendredis** (à l'exception des jours fériés). Cette interdiction ne s'applique pas à la chasse au gibier d'eau.



LA FÊTE DU LAIT BIO

Deux fermes vous ouvrent leurs portes dans le Morbihan

Le dimanche 19 Septembre



1- Ferme du Golfe Bovin Lait

Ronan Le Sommer

Culeac
56610 Arradon

Accueil de 9h à 12h
Animations : petit marché • Chien de troupeaux • mini-randonnée avec énigmes • balades à poney

2- Ferme du Val d'Aff Maraîchage

Gaëtan Normandin

Chemin de la fontaine, les gaudines
56380 Beignon

Accueil de 9h à 12h

Animations : petit marché • balades en calèche • présentation de travail en traction animale



Contact et réservation :

02 97 66 32 62

fetedulait56@agrobio-bretagne.org

LA RAQUETTE MÉLÉCIENNE

Vous aimez le tennis de table ?

Le club « La raquette Mélécienne » recrute des joueurs pour la saison 2021/2022, entraînés par Yann JONDOT, entraîneur diplômé, bien connu dans le milieu sportif.

Pour plus de renseignements contacter Monsieur Serge THOMAS au 06 50 77 58 76





Les jeunes agriculteurs de Plaudren se sont réunis pour la 36ème édition de la Fête de l'Agriculture du Morbihan le 31 juillet et 1er août 2021 à Grand-Champ.

→ Sur la photo : Thierry Malard, Evan Le Broch, Charlène Mahé, Antonin Mahé, François Gambert, Romain Buléon, Adeline Havard, Quentin Pasco

RIPAM – LES MATINÉES D'ÉVEIL

Dans le cadre de sa mission d'animation, le service du RIPAM propose régulièrement des matinées d'éveil aux assistantes maternelles des communes couvertes par le service.

Pour la commune de Plaudren, vous trouverez ci-dessous les dates proposées pour l'année 2021/2022 :

- × jeudi 21 octobre 2021
- × jeudi 09 décembre 2021
- × vendredi 28 janvier 2022
- × jeudi 03 mars 2022
- × jeudi 28 avril 2022
- × jeudi 02 juin 2022

Horaires de la matinée d'éveil : 10h à 11h15

Votre participation aux matinées d'éveil nécessite une inscription préalable. Les inscriptions sont clôturées 48h avant la date de la matinée d'éveil.

Plus d'informations sur : <https://www.grandchamp.fr/relais-intercommunal-parents-assistants-maternels>



Brandivy, Colpo, Grand-Champ, Locmaria Grand-Champ, Locqueltas, Meucan, Plaudren et Plescop

LE NOUVEAU CONSEIL RÉGIONAL INSTALLÉ



Les 83 élu-e-s du nouveau Conseil régional de Bretagne issu des élections des 20 et 27 juin se sont réunis pour la première fois le vendredi 2 juillet. Lors de cette première séance : ils ont élu Loïc Chesnais-Girard président du Conseil régional, ses 13 vice-président-e-s et les membres de la commission permanente.

Pour revivre l'installation du conseil régional en express ou pour plus d'informations >

<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/elections-regionales-2021/le-nouveau-conseil-regional-installe/>

COMMENT UTILISER UN QR CODE ?

Pour « lire » un QR code avec votre smartphone, il faut avoir une application « lecteur de QR code ». Si ce n'est pas le cas, vous devez la télécharger gratuitement sur votre portable depuis les stores habituels (Apple Store, Play store ou Windows Market).

Nous vous recommandons de télécharger l'application « QR scanner » (gratuite et sans publicité) repérable avec son code bleu.

Une fois cette application installée, vous devez l'ouvrir et simplement viser le QR code. L'application va vous dire que la lecture s'est faite correctement et vous rediriger vers le contenu associé.



Sécurité routière – La vie appartient à ceux qui lèvent le pied !



Les règles du code de la route doivent être respectées pour permettre à chacun de rouler en toute sécurité ! Le code de la route représente un ensemble de lois et de règles qui permettent de réglementer la circulation sur les trottoirs, les routes, les autoroutes et tout ce qui appartient à une voie publique. La fonction principale du code de la route est d'assurer la sécurité de tous les usagers des voies publiques.



La vitesse est la première cause de mortalité routière en France.

Respectons les limitations de vitesse ! La vitesse sur les routes françaises est limitée en fonction des différentes conditions de circulation : type de route, météo, statut du conducteur et autres. Il est indispensable de respecter la vitesse indiquée et d'adapter sa vitesse à une situation donnée. Une vitesse élevée est trop souvent une source d'accidents.

COMPOSTEUR



DONNEZ-MOI VOS DÉCHETS !

JE DÉPOSE...



Épluchures de fruits et de légumes (y compris agrumes)



Feuilles mortes, et fleurs fanées



Coquilles d'œufs (écrasées)



Essuie-tout, mouchoirs, papier journal



Coques de fruits secs



Petits cartons (rouleaux WC et d'essuie-tout)



Déchets du potager et mauvaises herbes (non grainées)



Marc, filtres de café et sachets de thé

JE NE DÉPOSE PAS...



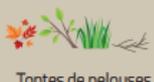
Les restes de repas (pain, viande, os, poissons, crustacés et coquillages...)



Litières animales



Plastiques, métaux, verre



Tontes de pelouses, tailles d'arbustes et branchages

golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



Demande de composteur ou de bioseau auprès du service déchets de GMVA au 02 97 68 33 81 ou via le formulaire en ligne : golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/tri

TOUS LES VERRES MÉRITENT D'ÊTRE TRIÉS



TRouver LA COLONNE À VERRE OU LA DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE WWW.CONSIGNESDETRI.FR

ADEME



GMVA - SEMAINE DE LA MOBILITÉ DU 16 AU 22 SEPTEMBRE

De nombreuses animations seront proposées sur plusieurs communes de l'agglomération : gratuité du réseau de transports en commun, village de la mobilité, opérations de marquage de vélos et véloparade.

Plus de renseignements :

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/sem>



golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi et Vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Mercredi, Jeudi et Samedi
de 9 h 00 à 12 h 00
Tél. 02 97 45 90 62
mairie@plaudren.fr

GARDERIE – ALSH – CANTINE

Tél. 02 97 45 85 70
enfance@plaudren.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture au public :
Mercredi *de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30*
Samedi *de 10 h 00 à 12 h 00*
Tél. 02 97 45 58 73
bibliotheque@plaudren.fr

RÉSIDENCE “Lann Feutan”

Tél. 02 97 45 84 20
lann-feutan@orange.fr

ÉCOLES

École primaire Publique (Le Sac de Billes)
Tél. 02 97 45 94 95
ec.0560348z@ac-rennes.fr

École primaire Privée (Saint-Bily)

Tél. 02 97 45 90 97
eco56.stbi.plaudren@enseignement-catholique.bzh

GENDARMERIE GRAND-CHAMP

Tél. 02 97 66 77 03 ou le 17

POMPIERS

Composer le 18

POSTE

Point poste au bar Ô Breizh Tro

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Cabinet Nicolas LEMONNIER
Tél. 02 97 61 86 21

ASSISTANTE SOCIALE

Mme CLOAREC
Tél. 02 97 69 52 00

CENTRE DE VACCINATION – GRAND CHAMP

Boulevard du Stade
Tél. 02 97 01 99 56

PHARMACIE

M. Alain LE DOUJET
Tél. 02 97 45 95 54

CABINET INFIRMIERS

Mme DANIEL / Mme JANICKA / M. COSQUERIC / Mme
DELAUNAY
Tél. 02 97 48 92 45 ou 06 07 94 99 14

DENTISTE

Cabinet Philippe RAYNAUD
Tél. 02 97 45 82 29

CABINET KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme BROHAN/ Mme LE BRUN/ Mme LANTER/
M. TERSIGUEL
Tél. 02 97 45 91 90

R.I.P.A.M (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels)

Tél. GRAND-CHAMP 02 97 66 47 69
ripam@grandchamp.fr

CENTRE ANTI-POISON DE RENNES

Tél. 02 99 59 22 22

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE VANNES (CHBA)

Tél. 02 97 01 41 41

SAMU (Urgence)

Composer le 15

ENEDIS (Dépannage)

Tél. 09 726 750 56

CORRESPONDANTS DE PRESSE

OUEST FRANCE – Mme LE BORGNE Marcelle
06 07 50 97 49 – leborgnepierre@neuf.fr

TÉLÉGRAMME – Mme CORLAY Pascale
06 41 13 33 10 – pascalecorlay@gmail.com

LA GAZETTE DU CENTRE MORBIHAN

M. POUSSE Roland - 06 71 36 33 80
roland.pousse@orange.fr

Prochaine parution du bulletin : 15 novembre 2021

Articles en format word et photos en JPEG à envoyer à mairie@plaudren.fr avant le 5 novembre dernier délai.

Consultable sur <http://www.plaudren.fr>

Comité de rédaction : Marie LE DEIT (adjointe administrative), Nathalie LE LUHERNE, Michaël FERIR, Hervé LE MIGNON, Aurélie GILLET, Cécile DANIEL, Jean-Marc DENIS (élus).